



## Communiqué de presse (5 février 2002)

### Signature de la convention Région Ile de France/Département de l'Essonne/Etat/SOLEIL

*La Convention relative à la participation financière des collectivités territoriales aux coûts de construction du synchrotron Soleil est signée aujourd'hui, 5 février, en présence de Roger-Gérard Schwartzenberg, ministre de la Recherche, Jean-Pierre Duport, préfet de la Région Ile-de-France, préfet de Paris, Jean-Paul Huchon, président du Conseil régional d'Ile-de-France, Denis Prieur, préfet de l'Essonne, Michel Berson, président du Conseil général de l'Essonne, Geneviève Berger, directrice générale du CNRS et Pascal Colombani, administrateur général du CEA.*

La région Ile de France et le Conseil général de l'Essonne sont deux partenaires essentiels de SOLEIL, qui ont activement soutenu le projet dans les années de sa gestation, et qui en ont rendu possible la réalisation en apportant ensemble une contribution financière de 183 millions d'euros qui couvre l'essentiel du coût de l'investissement.

Une convention en ce sens a été signée le 5 février 2002, qui prévoit aussi de favoriser l'accès des PME/PMI à l'utilisation des techniques synchrotron, de garantir une bonne utilisation de SOLEIL par les scientifiques de la région, notamment par les jeunes chercheurs en cours de formation, doctorants et post-doctorants, et de participer à la politique de développement de la culture scientifique impulsée par ces collectivités en direction du grand public et du public scolaire. Des mesures en ce sens ont d'ailleurs déjà été intégrées, comme l'implantation d'un bâtiment d'accueil et de communication sur le site.

Les collectivités territoriales d'Ile de France contribuent financièrement au projet en finançant la construction de SOLEIL à hauteur de 182,9 M€ (millions d'euros), dont 148,6 pour la Région et 34,3 pour le Conseil Général.

#### **RAPPEL**

Situé sur le Plateau de Saclay, en Essonne, SOLEIL est le second synchrotron de 3<sup>ème</sup> génération construit en France – le premier : l'ESRF de Grenoble, étant européen. La construction d'un tel équipement tient à la fois des grands chantiers et de la mécanique de haute précision. Il s'agit d'accélérer des paquets électrons afin qu'ils produisent un rayonnement lumineux exceptionnellement brillant et couvrant une gamme de longueurs d'onde très large : de l'infrarouge jusqu'aux rayons X, en passant par les ultra-violets. Les caractéristiques de cette lumière (intensité, focalisation, stabilité, polarisation...) permettent d'observer la matière jusqu'au niveau atomique et autorisent des expériences inconcevables auparavant tant en recherche fondamentale qu'en recherche appliquée ou d'intérêt industriel. A SOLEIL on retrouvera de nombreux domaines qui mobilisent la science et l'industrie aujourd'hui : la biologie, la chimie, la science des matériaux, l'environnement, la physique, les sciences de la Terre ou le patrimoine culturel et l'archéologie. Les critères définis pour SOLEIL (énergie de fonctionnement, nombre d'ondulateurs, large domaine spectral de l'infrarouge aux rayons X, brillance, injection en continu pour une stabilité du faisceau au micron...) le placent au plus haut niveau de la compétition internationale.

---

#### **CONTACT**

Service communication : Marie-Pauline Gacoin- 01 69 35 90 15 – marie-pauline.gacoin@synchrotron-soleil.fr

Site web : [www.synchrotron-soleil.fr](http://www.synchrotron-soleil.fr)

Contact : [webcom@synchrotron-soleil.fr](mailto:webcom@synchrotron-soleil.fr)